

Défendre vos droits

Vous représenter

Agir sur les lois

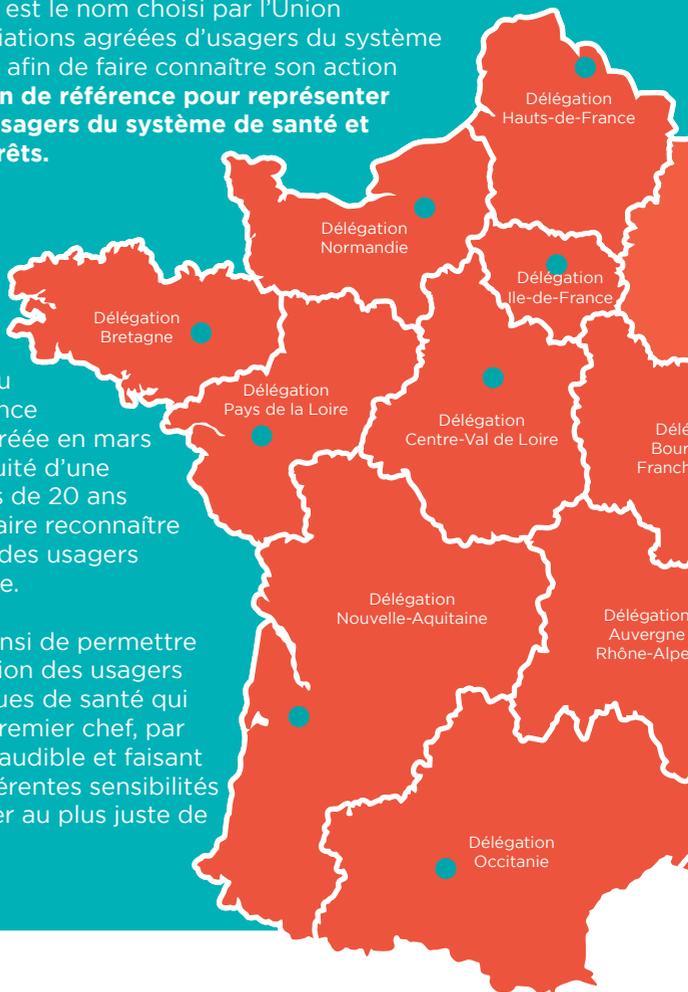


Qui sommes-nous ?

France Assos Santé est le nom choisi par l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) afin de faire connaître son action comme **organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.**

Forte d'une mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire et faire reconnaître une représentation des usagers interassociative forte.

Notre volonté est ainsi de permettre que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voie puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.



Délégation La Réunion



Délégation Guyane



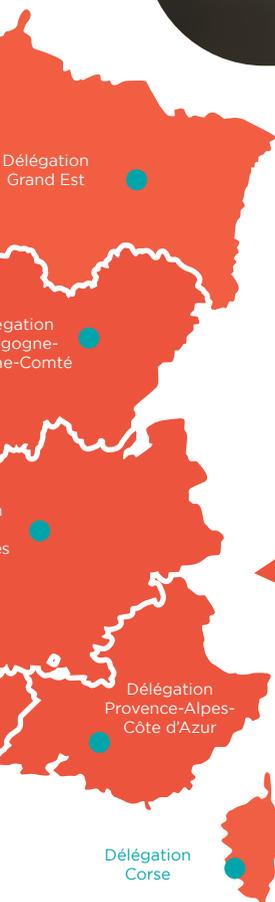
Délégation Guadeloupe



Délégation Martinique



Délégation Mayotte



La force du **collectif**

Héritière du Collectif interassociatif sur la santé (CISS), France Assos Santé regroupe plusieurs **centaines d'associations nationales et régionales** qui agissent pour les droits des malades, l'accès aux soins et la qualité du système de santé.

Elle porte haut et fort la voix des usagers, les représente et défend, en leur nom, des propositions concrètes au sein des instances représentatives et auprès des pouvoirs publics.

Un maillage **territorial**

Grâce à ses **18 délégations régionales**, France Assos Santé dispose d'un maillage territorial unique qui constitue un atout essentiel pour faire vivre la démocratie en santé.

Cette proximité dans les territoires renforce également la légitimité de France Assos Santé à connaître les réalités et les attentes des usagers et à peser auprès des pouvoirs publics.

France Assos Santé

en action

Former l'ensemble des représentants des usagers

Depuis sa création, France Assos Santé conçoit et met en œuvre des formations adaptées aux besoins de l'ensemble des représentants des usagers, selon le mandat de chacun ainsi qu'aux bénévoles de nos associations membres. De la formation initiale, obligatoire pour tout représentant des usagers, à l'acquisition de nouvelles compétences, au gré de l'évolution des parcours, le catalogue compte une cinquantaine de formations ou ateliers. Chaque année, près de 400 journées de formation sont dispensées.

Observer et veiller au bon fonctionnement du système de santé

Grâce à la diversité des thématiques portées par ses associations membres et aux retours de terrain des représentants des usagers, et Santé Info Droits, France Assos Santé est en mesure d'identifier les problématiques communes à l'ensemble des usagers et de définir des stratégies d'amélioration. Ce rôle d'observateur lui permet ainsi de construire des plaidoyers transverses en faveur d'une meilleure application de la démocratie en santé et des droits des usagers.

Informer les usagers sur leurs droits

Pour toute question d'ordre juridique ou social en lien avec la santé, la ligne Santé Info Droits oriente et conseille. Des juristes répondent gratuitement à tout usager confronté à des difficultés d'accès et de prise en charge des soins, d'arrêt de travail et invalidité, d'accès à une assurance emprunt, à des litiges faisant suite à un accident médical, etc. Ouvert au public, ce service mis en place par France Assos Santé traite plus de 10 000 sollicitations par an. Elles constituent de précieux indicateurs sur les thématiques émergentes ou récurrentes.



01 53 62 40 30

La ligne de France Assos Santé

UNE QUESTION
JURIDIQUE
OU SOCIALE
LIÉE À LA SANTÉ ?

Santé Info Droits :

01 53 62 40 30

france-assos-sante.sante-info-droits.org



Nos

missions

Défendre vos droits

1 France Assos Santé a pour objectif de favoriser la connaissance des droits, individuels et collectifs, des patients et des usagers de la santé en général. Accès au dossier médical, mise à disposition d'une information complète et compréhensible, respect du consentement du patient, prise en compte de la douleur, etc., le patient est acteur à part entière de sa santé. France Assos Santé veille à ce que cela soit non seulement reconnu, mais appliqué dans les faits.

Agir sur les lois

3 De par sa position de vigie, France Assos Santé éclaire les politiques publiques. La législation est en effet le levier le plus puissant pour corriger des erreurs ou des manques, et prendre en compte l'évolution de la société. En participant activement aux débats législatifs et en interagissant avec les décideurs politiques, France Assos Santé contribue à façonner un cadre juridique et politique qui place les droits des usagers et des patients au centre des préoccupations et reflète leurs besoins et aspirations.

Vous représenter

2 Participer aux décisions qui concernent les usagers consiste également à faire entendre leur voix au sein des instances parties prenantes du processus décisionnel touchant à l'organisation du système de santé. C'est le rôle des 15 000 représentants des usagers, tous bénévoles, actifs sur tout le territoire. Issus des associations de santé agréées, ils siègent à tous les échelons du système de santé, depuis l'établissement de santé local et les organismes d'Assurance maladie jusqu'aux Agences régionales de santé (ARS), l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et la Haute Autorité de Santé (HAS), par exemple.





La vocation de France Assos Santé, telle que définie par la loi, est de représenter les patients et les usagers de la santé et défendre leurs droits et intérêts. Pour cela, elle s'appuie sur un collectif d'associations nationales et d'associations régionales, regroupées au sein de ses 18 délégations régionales, qui lui assure une présence en France hexagonale et outre-mer.

**France
Assos
Santé** 
La voix des usagers

